

Le péril était épouvantable, menaçant, terrifiant... Enfermé dans un corollé de feu, Van Helmont allait être atteint par cette marée montante de flammes.

D'un bond, d'un bon immense, inouï, gigantesque, il s'élança sur la table de cristal, flot de salut au milieu de cet océan dévastateur.

L'ouverture par laquelle il avait pénétré dans l'atelier et qui communiquait avec les ruines était en face de lui, mais à une distance telle qu'il ne fallait pas songer à l'atteindre sans traverser un mur de flammes.

La chaleur, la fumée étaient suffoquante... Il était impossible que le supplice se prolongeât longtemps.

(A CONTINUER.)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404).

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

VARIÉTÉS

Chez un marchand de primeurs :

— Combien la botte d'asperges ?...

— Vingt-cinq francs...

— Mâtin !... mais pour le même prix on aurait une botte de gendarme !

* * *

Sur une enseigne du boulevard Magenta, on lit en gros caractères :

PARAPLUIES INUSABLES

Prix, 3 fr. 50.

Un père de famille économe en achète un.

Deux minutes après, un coup de vent déchire l'étoffe dans toute sa longueur.

Le brave homme, furieux, revient chez le marchand à l'accable de reproches.

Celui-ci avec sang-froid :

— Le prix aurait dû vous indiquer que...

— Pas le moins du monde ; vous mettez sur l'enseigne : « parapluies inusables. »

— Pour attirer les imbéciles, monsieur, mais, d'ordinaire, les gens intelligents comme vous ne s'y laissent pas prendre.

Tête de l'acheteur.

* * *

Un nouveau-né est porté au bureau de la mairie par son papa, accompagné de deux témoins. L'employé procède à l'interrogatoire ordinaire.

— Votre nom ?...

— Ludovic.

— C'est votre prénom, mais votre nom de famille ?

— Ne puis-je le dissimuler dans l'intérêt de cet enfant ?

— Et pour quel motif ce secret ?

— Parce que mon nom est ridicule. Je me nomme Grand-serin...

— Il y en a de mieux, en effet.

— Ne pourrait-on pas en donner un autre à mon fils ?

— C'est impossible, car il n'aurait plus l'air d'être votre fils...

— Oh ! taisez-vous, monsieur, vous me brisez le cœur. Alors donnons-lui un joli prénom : nous l'appellerons Isidore.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus ; n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuillets suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

Première Série—Le Roi des Voleurs ; Le Trésor de Strongsey ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duc de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amour ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

Deuxième Série—

La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuillets ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

— Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix qui coûteraient actuellement ces feuillets en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuillets ci-dessus énumérés et les suivants :

Exil l'empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge ; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont été et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'un feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré en quinzaine), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des adresses qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & C^{ie}, ÉDITEURS,
Boîte 1823 475 Rue Craig, Montréal.